



NOTE DE SERVICE N°2020-03

SERVICE ÉMETTEUR : Direction générale

DATE : 5 mars 2020

DESTINATAIRES :

Directeurs adjoints
Chefs de pôle – Chefs de service

Cadres Supérieurs de Santé – Cadres de Santé
Cadres Administratifs, Logistiques & Techniques

OBJET : BONNES PRATIQUES D'UTILISATION DES MASQUES CHIRURGICAUX ET DES MASQUES FFP2

Tout masque doit être correctement ajusté au visage, du nez jusqu'au menton inclus.

MASQUE CHIRURGICAL

Le port du masque chirurgical permet de réduire la diffusion des particules potentiellement infectieuses et **protège** les personnes et l'environnement. Il est efficace pour protéger les soignants lorsqu'ils sont exposés à des gouttelettes potentiellement infectieuses.

Indications :

- pour les professionnels :

- présentant des signes d'infection respiratoire (toux, rhume,...),
- non vaccinés contre la grippe en situation d'épidémie régionale,
- accueillant et prenant en charge des patients avec des signes d'infection respiratoire (précautions complémentaires « gouttelettes »),
- prenant en charge un cas confirmé ou suspect à COVID-19 en l'absence d'acte invasif sur la sphère respiratoire,
- asymptomatiques de retour d'une zone à risque COVID-19 depuis moins de 14 jours.

- pour les patients présentant des signes d'infection respiratoire (toux, rhume, y compris suspicion cas confirmé COVID-19...)

- présents dans une zone d'attente (ex : salle d'attente des urgences),
- lors de leurs déplacements et en cas de réalisation d'examen complémentaires (ex : imagerie médicale).

- pour les visiteurs :

- présentant des signes d'infection respiratoire (toux, rhume,...),
- des patients en précautions complémentaires « gouttelettes ».
- des patients COVID-19 confirmés ou suspects. A noter que les visites sont limitées à 1 à 2 personnes qui seront identifiées et ne pourront être différentes.

MASQUE FFP2

Ce port de masque nécessite une vérification par un test d'étanchéité, il se fait avant d'entrer dans la chambre ou le box et il est à retirer à l'extérieur de la pièce.

Indications :

- pour les professionnels :

- prenant en charge des patients avec une pathologie relevant des précautions complémentaires « air » (ex : tuberculose, rougeole,...),
- prenant en charge les cas confirmés ou suspects symptomatiques COVID-19 lors de la réalisation de gestes invasifs ou des manœuvres au niveau de la sphère respiratoire (secteurs des urgences, réanimation et maladies infectieuses).

- pour les patients

- ce type de masque n'est pas indiqué.

- pour les visiteurs

- des patients en précautions complémentaires « air ».

V. KAUFFMANN

Directeur

Dr ALFANDARI

Responsable UHLIN

Pr. SENNEVILLE

Chef de service SUMIV